



Caisse des Dépôts

**Les engagements en faveur de la
Transition Énergétique et Ecologique**



La transition énergétique et écologique au cœur de la stratégie du groupe Caisse des Dépôts

Dans le cadre des engagements pris en amont de la COP 21, le **groupe Caisse des Dépôts** a intensifié son action en matière de Transition Energétique et Ecologique et s'est fixé pour objectif de mobiliser **15 Md€ de financements directs sur la période 2014-2017 autour de 6 axes:**



Accélérer la diversification du mix énergétique: 2 fois plus d'investissements en fonds propres entre 2015 et 2017. Baisse de 20% des émissions de CO₂ pour les portefeuilles d'actions détenues en propre par le Groupe d'ici 2020. Baisse de 38% de l'énergie consommée par les portefeuilles immobiliers détenus en propre par le Groupe d'ici 2030.



Encourager l'efficacité énergétique dans le bâtiment: 49 500 logements rénovés thermiquement en 2015 grâce aux prêts sur Fonds d'épargne.

Accélérer l'émergence de territoires et de villes durables: 5 Md€ de prêts sur Fonds d'épargne aux projets TEE des collectivités territoriales à horizon 2017.



Inventer la mobilité de demain: 56% de véhicules propres dans la flotte française de Transdev, 3,5 milliards de passagers transportés.



Accompagner les entreprises dans la transition vers l'économie verte : 1,3 Md€ d'investissements, prêts, garanties et aides à l'innovation en faveur de la TEE en 2015.



Innover pour la protection des ressources naturelles: 2 200 hectares sécurisés par des opérations de compensation environnementale.



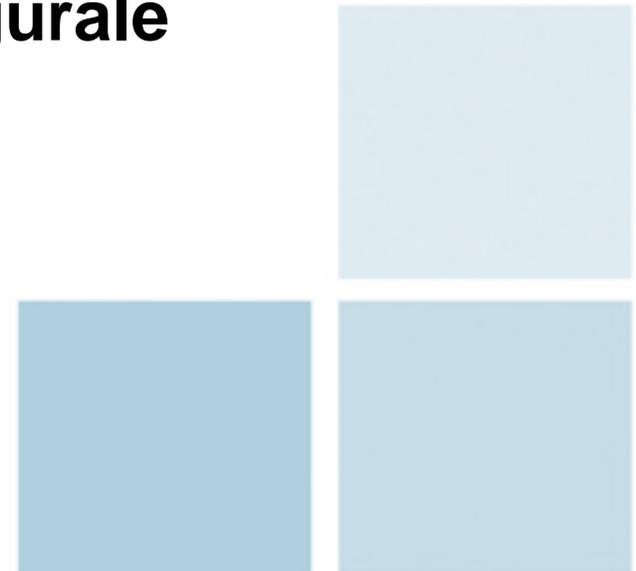
Innover pour la biodiversité: 270 000 hectares de forêts gérés durablement.





Caisse des Dépôts

Une Obligation Verte inaugurale



Une Obligation Verte au service des engagements de la Caisse des Dépôts

Cette Obligation Verte inaugurale s'inscrit au cœur de la stratégie globale de la Caisse des Dépôts et de ses engagements en matière de financement de la transition énergétique et écologique.

Une émission ...



.... dont les actifs sous-jacents sont concrets et suivent les engagements de la Caisse des Dépôts :

- ✓ secteurs fondamentaux contribuant à la priorité stratégique «**Transition Energétique et Ecologique**» : immobilier, énergies renouvelables et dépollution de sites ;
- ✓ des projets de taille significative à forte performance environnementale et des projets d'ancrage local, structurants pour les territoires ;
- ✓ un équilibre entre financement et refinancement, actifs en projet et actifs en exploitation.



... marquée par une **volonté de transparence en communiquant sur son site internet**:

- ✓ la liste synthétique des actifs sous-jacents ;
- ✓ la documentation de l'émission ;
- ✓ le premier rapport d'allocation des flux et d'indicateurs d'impact dès 2017.



... respectant les **meilleurs standards internationaux** : *Green Bond Principles*

- ✓ et contribuant à une sensibilisation de nos partenaires sur la démarche ESG.

Une Obligation Verte inaugurale aux meilleures pratiques internationales

	<p>L'Obligation Verte inaugurale de la Caisse des dépôts a été structurée selon les principes édictés par les <i>Green Bond Principles</i> dans leur version 2016.</p> <p>La Caisse des dépôts est membre observateur depuis juin 2016.</p>
	<p>L'opération bénéficie d'une <i>Seconde Opinion</i> délivrée par Vigeo Eiris.</p>
	<p>L'avis d'assurance de bonne allocation des flux sera certifié par le commissaire aux comptes Mazars.</p>
	<p>Le certificat de conformité des projets aux critères d'éligibilité sera certifié par Mazars.</p>

Éléments clés de l'Obligation Verte inaugurale de la Caisse des Dépôts

Utilisation des fonds levés

La typologie d'actifs retenus est la suivante :

- **infrastructures de production d'énergie** (électricité et chaleur) telles que: éolien, solaire, biomasse, micro-hydro, énergie marine, géothermie, etc.
- **immobilier neuf et réhabilitation lourde** des bâtiments
- **réhabilitation de sites** (dépollution des sols)

Processus d'évaluation et de sélection des projets

Critères d'éligibilité des actifs pré-identifiés tels que définis dans le document-cadre :

- **financement en fonds propres ou quasi fonds propres**
- mettant en valeur nos interventions et nos savoir-faire
- ne faisant pas l'objet de controverses
- générant une **répartition équilibrée** entre :
 - **financement et refinancement**
 - **projets futurs et actifs en exploitation**

Gestion des fonds levés

Suivi des fonds levés dans les systèmes d'information de la Caisse des Dépôts.

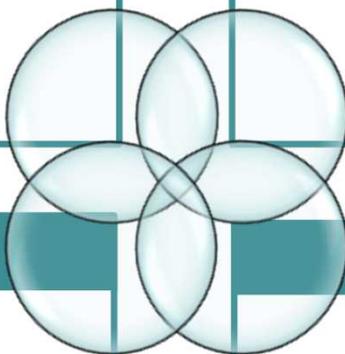
Les **fonds non encore alloués** seront **placés dans des instruments de liquidité court-terme** dans l'attente d'être alloués aux actifs éligibles.

- sur des actifs SSA et bancaires ;
- titres libellés en euros, de maturités inférieures à 1 an, à taux variable contre Eonia ou Euribor et notés à minima A1/P1 ;

Reporting

Trois rapports publiés annuellement:

- **avis d'assurance de bonne allocation des flux**, certifié par le commissaire aux comptes Mazars
- **certificat de conformité des projets aux critères d'éligibilité**, certifié par Mazars
- **indicateurs ESG relatifs aux projets**, ayant vocation à informer les souscripteurs des qualités des projets à partir :
 - des indicateurs bruts *output* (ex : production d'énergie en MWh)
 - des indicateurs d'impact (ex : émissions de CO₂ évitées)



Utilisation des fonds levés (1/2)

Un équilibre entre financement et refinancement, actifs en projets et actifs en exploitation :

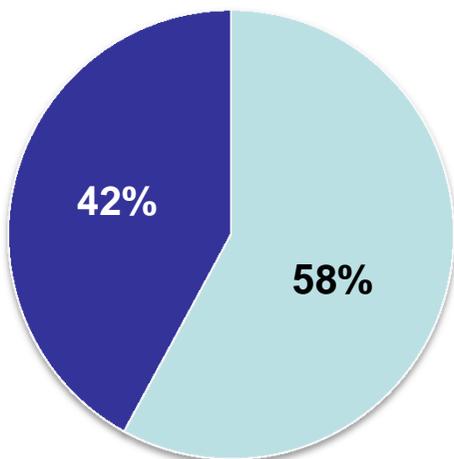
- un **montant d'actifs en projet non livrés** de 470 millions d'euros
- un niveau d'**engagement de la Caisse des Dépôts** dans les projets de 38% en moyenne
- un **volume d'actifs éligibles supérieur à la ressource levée**, permettant une substitution des actifs adossés le cas échéant.



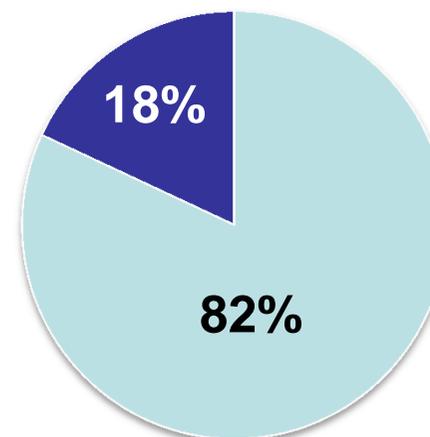
Projets	Nombre	Montants	Décaissés (*)	A décaisser	En projet	En exploitation	Quote part moyenne CDC
Projets Immobilier	17	376 816	224 645	152 171	376 816	0	57%
Projets réhabilitation de sites	3	60 000	18 463	41 537	41 537	18 463	21%
Projets infrastructures de production d'énergie	13	138 741	90 551	48 189	53 062	85 678	37%
TOTAL	33	575 556	333 659	241 897	471 415	104 141	38%

Montants exprimés en milliers d'euros - (*) Au 31 décembre 2016

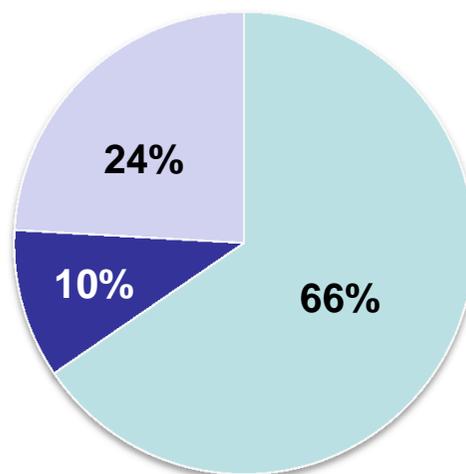
Utilisation des fonds levés (2/2)



■ Décaissés ■ A décaisser



■ En projet ■ En exploitation

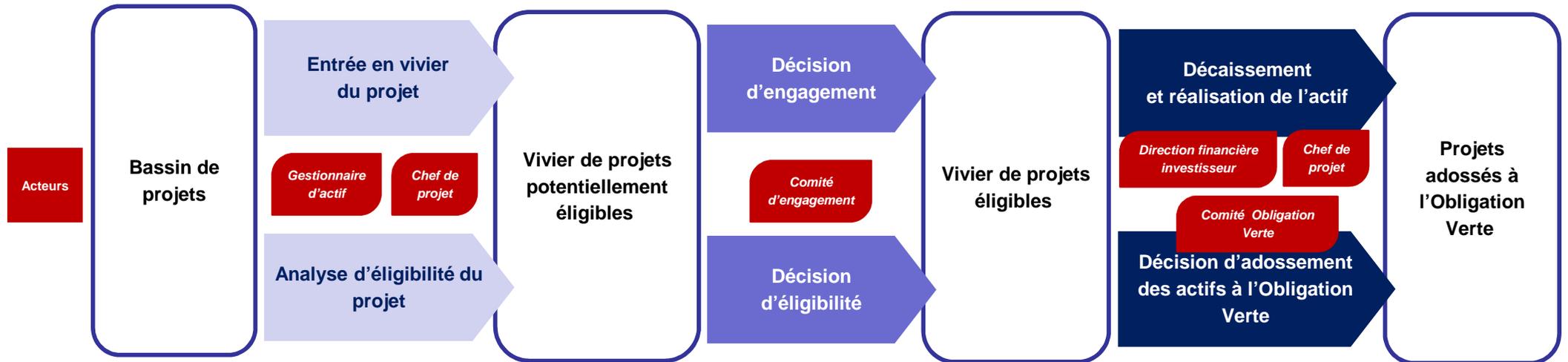


■ Immobilier ■ Réhabilitation de sites ■ Infrastructures de production d'énergie

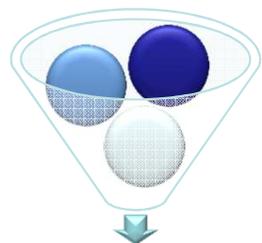
Processus d'évaluation et de sélection des projets

Domaines	Sous domaines	Typologie	Critères d'éligibilité	Objectifs climat et environnement
Infrastructures de production d'énergie	Production d'électricité (EnR)	<ul style="list-style-type: none"> Eolien on et off-shore Solaire photovoltaïque Solaire thermodynamique Micro-hydraulique Energies marines Biomasse Géothermie 	Projets territoriaux en France purgés de tout recours, disposant de toutes les autorisations et permis et dénués de toutes controverses notamment environnementales suite aux études d'impact.	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) par substitution de la part des énergies fossiles ou nucléaires au profit d'EnR Installation de nouvelles capacités
	Production de chaleur	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation ou construction Réseaux de chaleur ou de froid Cogénération biomasse, géothermique, gaz ou solaire thermodynamique Aval d'unités industrielles ou d'incinération de déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Projets territoriaux en France Labellisation « Ecoréseau de chaleur » Emissions de CO₂ inférieures à 500g CO₂.mWh Tarifs usagers dans le tiers inférieur français Densité énergétique du réseau performante 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation de chaleur fatale et réduction des émissions de CO₂
Immobilier	Construction neuve et réhabilitation lourde	<ul style="list-style-type: none"> Immobilier tertiaire Immobilier de logements Immobilier sanitaire et social Immobilier commercial Immobilier de loisir Résidences de tourisme Ensembles hôteliers 	<ul style="list-style-type: none"> Bâtiments localisés en France ou en Europe À construire, restructurer ou réhabiliter Disposant au moins d'un label environnemental suivant ou supérieur: <ul style="list-style-type: none"> BBC Effinergie+ HQE Excellent BREEAM Very Good LEED Gold NF Habitat et Environnement Conformité E+C- Certifications locales auditées par un tiers : Bâtiment Durable Méditerranéen, Qualité Environnement Calédonienne (QEC) 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES (notamment lorsque certains matériaux permettent de réduire l'énergie grise des bâtiments)
Réhabilitation de sites	Dépollution des sols	<ul style="list-style-type: none"> Tout type de sites 	Terrains situés: <ul style="list-style-type: none"> Majoritairement en France (>50%) et en Europe En zone urbaine ou périurbaine 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de GES et préservation de la biodiversité par évitement de l'artificialisation nouvelle d'emprises foncières en extension d'agglomération.

Processus d'évaluation et de sélection des projets



Processus de suivi des fonds levés



Rapport d'impact et indicateurs ESG

La Caisse des Dépôts **communiquera des indicateurs TEE par portefeuille.**

Domaines	Indicateurs bruts « output »	Indicateurs d'impact
Immobilier neuf Immobilier réhabilitation	<ul style="list-style-type: none">• Consommation d'énergie par m²• Certification environnementale• Part des projets hors agglomération parisienne	<ul style="list-style-type: none">• Emissions de CO₂ évitées• Nombre d'emplois soutenus• Réhabilitation : Economies d'énergie
Production d'énergie Electricité et chaleur	<ul style="list-style-type: none">• Capacité de production• Production réelle/estimée annuelle	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de foyers couverts• Emissions de CO₂ évitées• Nombre d'emplois soutenus
Dépollution des sites	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de sites dépollués• Surface de terrains dépollués• Nature de destination après dépollution	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'emplois soutenus• Indicateurs d'impact additionnels à définir par l'émetteur après l'émission



Caractéristiques de l'émission

	Emetteur :	Caisse des dépôts et consignations (Etablissement public)
	Format :	Programme EMTN, sous forme de placement public syndiqué
	Notation attendue :	Aa2 par Moody's et AA par Standard & Poor's
	Montant :	500 millions d'euros
	Maturité :	Entre 5 et 7 ans
	Indexation :	Taux fixe
	Denomination :	100 000 EUR
	Listing :	Euronext Paris
	PSPP :	Eligible



Annexe 1 : external opinions

VIGEO EIRIS' OPINION

Vigeo Eiris confirms that the bond intended by the Public Institution of Caisse des dépôts et consignations is a “Green Bond” with positive contribution to sustainable development, aligned with the Green Bond Principles.

Vigeo Eiris reaches a reasonable³ level of assurance on the sustainability of the bond:

- Caisse des dépôts et consignations' overall ESG performance is advanced³, with an advanced performance on the Environmental domain (see Part I).
- The Issuer's Green Bond framework is coherent with Caisse des dépôts et consignations' main strategic priorities and is considered to be robust (see Part II):
 - ▶ The net proceeds of the issuance will be used to finance and refinance Eligible Assets, which contribute to climate change mitigation and the reduction of ecosystems' degradation, in line with three United Nations Sustainable Development Goals.
 - ▶ The processes for categorisation, selection and evaluation of Eligible Assets is clearly defined and robust, and would enable documented and transparent governance of the bond.
 - ▶ The Issuer's reporting commitments and process are robust, covering the fund allocation and environmental benefits of selected assets (outputs and impacts), reaching an overall reasonable level of assurance on its capacity to report on the Green Bond's use and impacts.

Annexe 2 : exemples de projets emblématiques (1/6)

Immobilier neuf : Batignolles Lot O9 - « Enjoy »



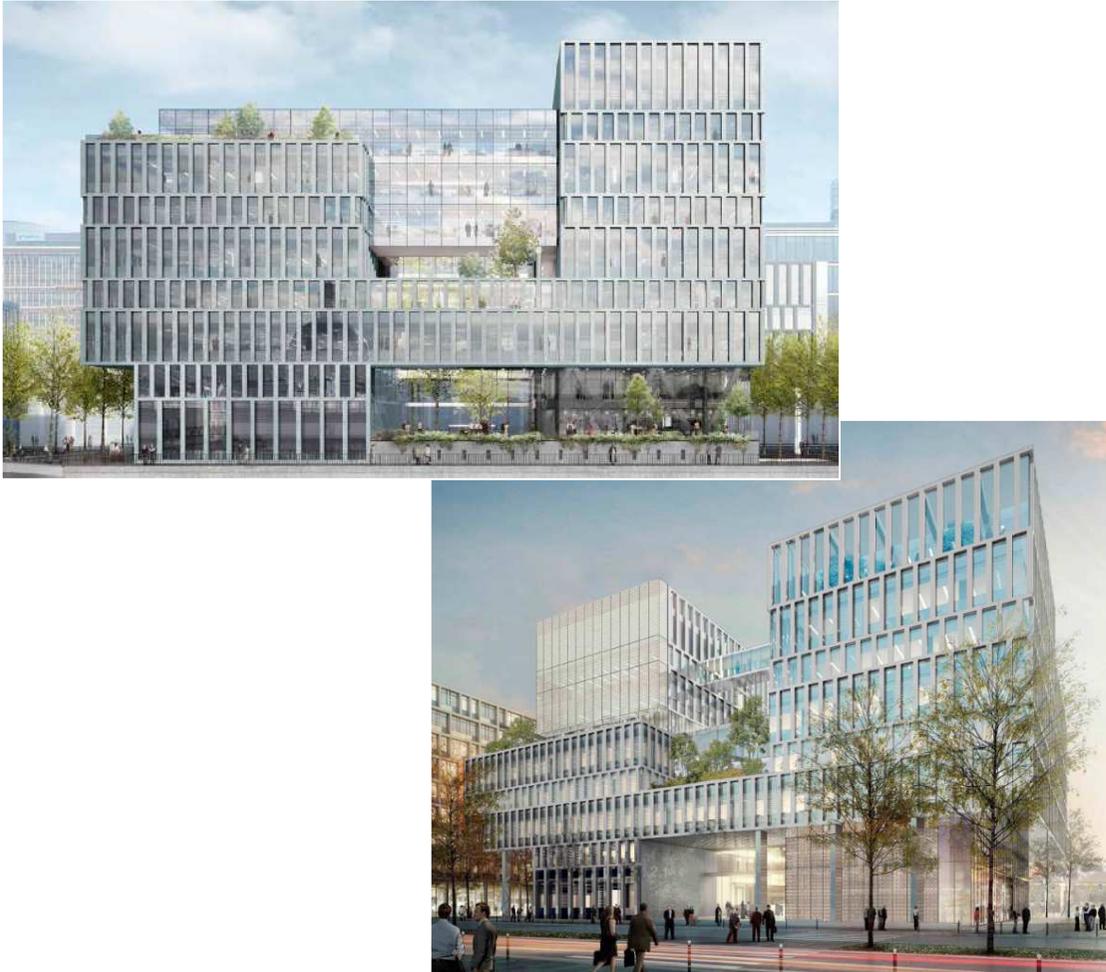
Immeuble de bureaux de 17 000 m² SDP situé dans la ZAC des Batignolles (Paris XVII)

- ▶ Réponse à un appel d'offres organisé par la SEM Paris Batignolles Aménagement en février 2013
- ▶ Acquisition du foncier et lancement des travaux en octobre 2016 après obtention des autorisations administratives
- ▶ Livraison prévue au T3 2018

- ▶ **Performance environnementale :**
 - RT 2012
 - BEPOS Effinergie 2013
 - Structure bois
 - HQE Excellent 2011
 - BREEAM Very Good 2013
 - BiodiverCity (meilleurs efforts)

Exemples de projets emblématiques (2/6)

Austerlitz



Immeuble de bureaux de 14 860 m² situé dans la ZAC Paris Rive Gauche (Paris XIII) à proximité de la gare d'Austerlitz

- ▶ Opération *off market* sécurisée par la signature d'une promesse sous conditions suspensives en juillet 2015
- ▶ Acquisition de la société propriétaire du foncier et lancement des travaux en décembre 2015
- ▶ Travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de promotion immobilière (CPI) avec Altarea Cogedim
- ▶ Livraison prévue en octobre 2017

- ▶ **Performance environnementale :**
 - **RT 2012**
 - **HQE Exceptionnel 2013**
 - **BREEAM Excellent 2013**
 - **Effinergie +**
 - **BiodiverCity (meilleurs efforts)**

Exemples de projets emblématiques (3/6)

Aalto Power



Société investissant dans des parcs éoliens d'une puissance totale de près de 100 MW

- ▶ **9 parcs éoliens pour un total de 49 turbines Enercon et Vestas**
 - 3 parcs éoliens en Nord-Pas-de-Calais Picardie pour une puissance totale de 34 MW ;
 - 4 parcs éoliens en Alsace-Lorraine-Champagne-Ardenne pour une puissance totale de 36 MW ;
 - 2 parcs éoliens en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes pour une puissance totale de 29 MW.
- ▶ **Puissance de 100 MW installés et 10MW en construction** (mise en service en septembre 2017)
- ▶ Durée résiduelle des contrats d'achat sur le portefeuille existant : 9 ans

- ▶ **Performance environnementale :**
 - **Production de plus de 184 GWh par la plateforme Aalto Power en 2016**

Exemples de projets emblématiques (4/6)

ECOGI



Centrale géothermique ECOGI à Rittershoffen (Région Alsace) de 24MWth, inaugurée en juin 2016

- ▶ Première réalisation en France d'un projet géothermique haute température (165°C) de type *Enhanced Geothermal System*
- ▶ 2 forages à 2500m de profondeur et une canalisation de 15km reliant les puits à l'usine Roquette
- ▶ Objectifs :
 - alimenter pendant 20 ans en énergie thermique certains processus industriels de l'usine Roquette située à Beinheim ;
 - porter le mix énergétique de l'usine à 75% d'énergies renouvelables (25% géothermie, 50% biomasse).
- ▶ Projet lauréat du Trophée des Energies Renouvelables 2017 décerné par le SER (Syndicat des Energies Renouvelables)

▶ Performance environnementale :

- 24 MWth livrés à l'usine Roquette sur 8 000 h/an, équivalent au chauffage de 27 000 logements
- environ 39 000 tonnes de CO₂ évités chaque année pour l'usine Roquette de Beinheim

Exemples de projets emblématiques (5/6)

Brownfields : Ville de Sevran

Avant



Après



Dépollution du site d'une ancienne usine de composants ferroviaires pour la création de logements

- ▶ Localisation du site : Sevran
- ▶ Propriétaire : Ville de Sevran
- ▶ Activité ancienne : Usine de composants ferroviaires
- ▶ Surface du terrain : 1,2 hectares
- ▶ **Projet :**
 - Aménagement de l'ensemble de l'opération par le promoteur **COGEDIM**
 - Construction de 300 logements dont 40% de logements sociaux pour environ 20 000m² **SHON**

Exemples de projets emblématiques (6/6)

Brownfields : Poissy

Avant



Après



Dépollution d'un ancien site d'affinage d'aluminium et de recyclage de ferraille en vue de la création de logements

- ▶ Localisation du site : Poissy
- ▶ Propriétaire : Derichebourg
- ▶ Activité ancienne : Affinage d'aluminium et recyclage de ferraille
- ▶ Surface du terrain : 0,83 hectares
- ▶ **Projet :**
 - Réalisé en co-promotion 50/50 entre **BROWNFIELDS** et **SOGEPROM**
 - Construction de :
 - 256 logements en accession
 - 60 logements sociaux
 - 147 logements en Résidence Jeunes Actifs